

DISCOURS DE MARC DE GARIDEL
VICE PRESIDENT DU COMITE STRATEGIQUE DE FILIERE
DES INDUSTRIES ET TECHNOLOGIES DE SANTE

Monsieur le Premier ministre,
Mesdames et Messieurs les Ministres

C'est en tant que Vice-Président du Comité Stratégique de Filière Santé que j'ai l'honneur de m'exprimer devant vous.

Sous l'égide du CNI que vous présidez, le CSF santé a en effet pour mission de renforcer et développer la filière et les emplois associés.

C'est une mission d'autant plus lourde que le Président de la République a retenu les industries de santé parmi les quelques **secteurs stratégiques pour la France**.

Comme mes collègues l'ont souligné, c'est en effet un secteur clé pour l'économie française, avec plus d'emplois que l'aéronautique. C'est surtout l'un des rares secteurs dont le potentiel de développement est réellement extraordinaire : la population mondiale vieillit, les besoins médicaux non encore couverts sont énormes, et les révolutions scientifiques et technologiques en cours donnent naissance à un foisonnement d'innovations.

La filière des industries de santé est aussi un secteur stratégique pour **l'indépendance sanitaire** de la France. Notre pays achète et achètera toutes les solutions de santé nécessaires aux Français, avec le souci constant de l'égalité d'accès aux soins. Notre objectif est qu'une part significative soit issue de la recherche française, produite dans des usines françaises, avec la garantie de la qualité française, exportée depuis notre territoire.

Or, aujourd'hui, Monsieur le Premier Ministre, ce n'est malheureusement pas la voie suivie, la situation de la filière est très inquiétante.

Mon devoir est de vous alerter. La France a longtemps été le premier producteur européen de médicament, très loin même devant l'Allemagne et le Royaume-Uni. Elle a reculé à la 6^e place derrière l'Italie. Les exportations reculent, les emplois diminuent. Ce sont les pays voisins qui tirent leur épingle du jeu, car ils ont su mettre en œuvre des politiques incitatives : sur les 130 nouvelles molécules autorisées récemment en Europe, 32 peuvent être fabriquées en Allemagne, 28 au Royaume-Uni, 13 en Italie, et seulement 8 en France, dont la moitié par des entreprises françaises.

Sous l'impulsion du CSF, la filière s'organise activement pour développer ses exportations, avec le soutien efficace de BusinessFrance et des ambassades. Pourtant, les exportations reculent pour la première fois en 2014. En effet, les prix fixés par le CEPS français servent de références dans de très nombreux pays. Les baisses de prix massives imposées ces dernières années se répercutent sur la balance commerciale. Elles font de la France le seul marché européen en récession en 2015.

Tous ces chiffres sont clairs et sans appel, il semble qu'ils aient provoqués un début de prise de conscience et je me félicite que ce CSIS soit l'occasion de rappeler l'importance de l'article 18 de l'accord cadre Etat-entreprises qui permet la valorisation des investissements. Encore faudrait-il que cet accord soit appliqué, ce qui ne semble pas être le cas, alors que le devenir de plusieurs usines est toujours en suspens. Encore faudrait-il aussi que le poids des produits à l'international soit aussi pris en compte, pour préserver notre tissu industriel existant et les emplois.

La gravité de la situation exige des signaux positifs dans les prochains jours.

La situation n'est pas meilleure pour les trois filières émergentes que le CSF santé a retenu comme stratégiques en raison de leur place majeure dans l'évolution de la médecine ainsi qu'en raison des compétences scientifiques et industrielles de la France.

Malgré la compétence et le dynamisme des acteurs du numérique en santé, cette filière reste embourbée dans des expérimentations depuis de nombreuses années, une étude interministérielle vient de souligner fort justement le paradoxe français de la e-santé qui bloque le développement des start-ups.

La médecine personnalisée repose sur l'utilisation conjointe de traitements et de tests diagnostic, tests dits « compagnons » dont l'accès au marché est aujourd'hui compromis, l'absence totale de dialogue et faute de procédures adaptées.

Quand au développement des thérapies innovantes, malgré la forte implication d'une entreprise publique, il se heurte à des difficultés administratives sans fin, dès la recherche clinique.

Les travaux du CSF santé, depuis la signature du premier contrat de filière en 2013, ont heureusement permis des avancées notables, notamment en matière de recherche et d'exportation. Mais il reste beaucoup à faire.

Les annonces faites aujourd'hui, en particulier concernant l'évaluation des produits innovants, vont dans le bon sens. Les procédures administratives anciennes ne sont plus adaptées aux évolutions rapides de la médecine, aux solutions globales de santé, à la médecine régénératrice, à l'entrée du numérique, pas plus que les modes de tarification, trop rigides, trop cloisonnés. Trop de start-ups ne vendent leurs innovations qu'à l'étranger, faute d'accès à nos hôpitaux, avec la tentation de traverser l'Atlantique. Certaines sont plus que des innovations, ce sont des révolutions, qui vont bouleverser la façon dont les malades sont pris en charge.

Nous devons donc proposer les adaptations indispensables. Nous devons aller vite, car la France recule dans la compétition internationale, mais aussi pour préserver notre système de soins, car de nombreux produits innovants et beaucoup d'usages du numérique sont des leviers d'efficacité puissants, des moyens d'obtenir des économies importantes, à condition d'anticiper, de réorganiser, de mettre en place les parcours de soins adaptés. Le développement de la médecine ambulatoire par exemple pourrait être accéléré pour rattraper le retard français.

Je ne prendrai qu'un seul exemple parmi beaucoup, car il est au cœur de l'actualité, celui du traitement des cancers. Les centres de lutte contre le cancer ont publié dès 2013 une étude montrant que grâce aux progrès combinés de la radiologie interventionnelle, des médicaments et de la radiothérapie, le nombre de séjours hospitaliers devraient diminuer considérablement, soulignant qu'il fallait diviser le nombre de lits. Le coût de l'innovation ne sera un problème insoluble que s'il reste traité à part, sans prise en compte du coût global de la maladie et du parcours de soins.

Monsieur le Premier Ministre, je crois pouvoir affirmer que cette vision est partagée par la majorité des acteurs au sein des nombreux groupes de travail du comité de filière.

Encouragé par les mesures annoncées lors de ce CSIS, le CSF santé va poursuivre activement ses travaux pour les approfondir, continuer ses réflexions sur les thèmes qui n'ont pas été abordés aujourd'hui, travailler sur une vision nouvelle du système de soins. Madame et messieurs les ministres, le CSF vous proposera une nouvelle feuille de route lors de la réunion plénière prévue au mois de juin.

La France a tous les atouts pour réussir le développement de la filière des industries de santé, les entreprises qui s'impliquent dans le CSF, quelles que soient leurs nationalités, en ont la volonté et l'énergie.

Monsieur le Premier Ministre, vous avez tous les leviers pour mettre en cohérence les politiques en faveur de la recherche, de l'innovation, de l'emploi et de l'industrie avec la maîtrise des dépenses et la régulation de l'accès au marché. Ces objectifs ne sont pas incompatibles, nous pouvons, nous devons oeuvrer dans le dialogue pour réconcilier la compétitivité de la France et l'efficacité du système de santé.